



Le Babillard

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE

Mot de la mairesse



Chères Mandevilloises et chers Mandevillois,

On sent tranquillement que l'hiver touche à sa fin. Le soleil nous accompagne chaque jour un peu plus longtemps, signe que le printemps est à nos portes! Depuis plusieurs mois, nous sommes d'ailleurs à prépar-

er les activités qui commenceront ce printemps et qui rythmeront votre période estivale!

D'ailleurs, la municipalité finalisera cet été l'installation de jeux d'eau. D'abord prévu à l'été 2012, ce projet a dû être reporté. Les jeux d'eau prendront place à l'arrière de l'Hôtel de Ville, près des installations de loisir. Ces travaux complèteront le nouveau Parc municipal et mettront en valeur ce secteur. Appuyés par le Pacte rural de la MRC de d'Autray et d'autres partenaires, les projets de parc et de jeux d'eau représentent un investissement d'un peu plus de 100 000 \$ dans notre municipalité.

Pour les amateurs de prouesses et de sensations fortes, la municipalité aménagera un parc de planche à roulettes. Le nombre d'adeptes de « skate » et de patins à roue alignées ne cesse d'augmenter, gageons que ce parc deviendra un lieu de rassemblement vivant et dynamique pour nos adolescents!

La fabrique de la paroisse de Saint-Charles-de-Mandeville s'est vu octroyer une subvention de 50 000 \$ à même l'enveloppe du Pacte rural réservé à la municipalité de Mandeville. Nous sommes très heureux d'avoir appuyé cette demande qui permettra à la fabrique de procéder à la réfection du toit de l'église.

Nous continuons de travailler sur les dossiers importants pour notre municipalité. En ce sens, plusieurs rencontres ont eu lieu avec le ministère des Transports du Québec et M. André Villeneuve, député de Berthier, concernant la réfection de la rue Desjardins. De plus, les demandes ont été transmises au ministère des Ressources naturelles concernant l'acquisition des terres publiques longeant le chemin du parc donnant accès à la réserve faunique Mastigouche et du parc Régional des Chutes-du-Calvaire.

Nous accueillons un nouvel inspecteur en urbanisme et environnement. Monsieur Mathieu Perreault remplacera Monsieur Michel Savoie pour une durée indéterminée. Il vous est toujours possible de consulter l'inspecteur en urbanisme et environnement aux heures de bureau habituelles.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un excellent printemps et une belle saison des sucres!

Francine Bergeron
Mairesse



Le Babillard est le bulletin d'information de la Municipalité de Mandeville

Tirage: 1200 exemplaires distribués gratuitement

Rédaction: Municipalité de Mandeville,
162 rue Desjardins, Mandeville (Québec), J0K 1L0

Mise en page et révision: Caroline Mongrain

Impression: Imprimerie Lanaudière

Courriel: mandeville@intermonde.net

Mot du directeur des travaux publics

Il est de la responsabilité de la municipalité d'assurer une saine gestion de ses ressources en eau. La qualité des sources d'eau potable demeure un enjeu quotidien afin d'assurer à la population la distribution d'une eau de bonne qualité.

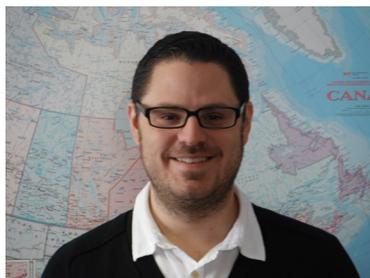
La municipalité prend très au sérieux la qualité de l'eau potable sur son territoire.



D'ailleurs, dans le but de respecter les normes en vigueur, des tests d'eau sont effectués régulièrement. De plus, le réseau d'aqueduc est conforme à la réglementation. Il demeure donc sans danger de consommer l'eau provenant de l'aqueduc.

Réjean Bergeron
Directeur des travaux publics

Mot de l'inspecteur en environnement et en urbanisme



Bonjour!

C'est avec plaisir que, depuis le 14 janvier dernier, j'occupe le poste d'inspecteur en environnement et urbanisme à Mandeville.

Avec le printemps qui s'approche, plusieurs d'entre vous vont commencer à planifier des travaux. Avant de débiter, informez-vous afin de savoir si les travaux que vous souhaitez entreprendre nécessitent l'émission d'un permis ou d'un certificat d'autorisation.

Par ailleurs, il est important de savoir que la majorité des travaux qui s'effectuent dans la bande de protection riveraine sont soumis à un Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale et que des délais supplémentaires sont à prévoir pour l'émission d'un permis.

Dans le même ordre d'idée, **nous arrivons à échéance du délai de 5 ans pour la renaturalisation des rives des lacs et des cours d'eau, suite à**

l'adoption du règlement #347-2008. Si vous souhaitez avoir plus de détails concernant les règlements, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 450 835-2055 au poste 4702.

En terminant, pour tous ceux qui ont un abri d'auto temporaire, je tiens à vous rappeler que la date limite pour les retirer est le 1^{er} mai.

Au plaisir de vous rencontrer!

Joyeuses Pâques!

L'inspecteur en environnement et urbanisme,
Mathieu Perreault



Mot de la technicienne en loisirs

Bonjour à tous!

Un bel été 2013 chargé vous attend! Plein de vie au terrain municipal! Un beau parc pour enfants tout neuf pour nos jeunes familles, des jeux d'eau, un terrain de volleyball accessible, du soccer, de la balle molle et du hockey balle si vous le désirez! Pour le soccer amical, les inscriptions se prendront en avril. Les joueurs de balle molle, eux, seront informés de la date et l'heure via l'école Youville.



Le mois de mai sera chargé : une soirée en guise de remerciement pour nos bénévoles, une formation offerte pour nos jeunes et une distribution d'arbres aux citoyens. En juin, notre première fête des voisins, notre St-Jean-Baptiste qui

aura lieu le 22 juin cette année et le début de notre camp de jour maintenant accrédité par l'Association des camps de jour du Québec, dès le 26 juin!

N'oubliez pas de profiter de notre bel espace au cœur du village : le parc des Générations.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter au 450-835-2055 poste 4707. Je suis également toujours disponible pour recevoir vos suggestions et commentaires.

Sur ce, je vous souhaite de passer un très bel été!

Votre technicienne en loisirs,
Isabelle Beaudoin

Aux Trouvailles de Mandeville: Au service de notre communauté!

Aux Trouvailles de Mandeville désire vous remercier pour l'appui que vous avez manifesté lors de la Guignolée du 16 décembre 2012. Nous avons amassé 3503 \$ et nous avons pu donner 50 paniers de Noël. Une quarantaine de bénévoles ont travaillé fort pour obtenir ces dons.



PETIT RAPPEL

Nous avons ouvert un local au 184, rue Desjardins et les heures d'ouverture sont de 9 h 30 à 16 h, les mardi, mercredi et jeudi.

RÉCUPÉRATION DE VOS ARTICLES OU VÊTEMENTS.

Venez les déposer dans le stationnement de la municipalité au 162 Desjardins dans les boîtes prévues à cet effet.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Venez déposer vos RDD (huile, peinture, batteries, etc.) au 80, rue St-Charles-Borromée.

Pour toute question ou tout renseignement, appelez Mme Pauline Roberge : 450-835-5436

Petites nouvelles de votre bibliothèque

Chères lectrices, chers lecteurs,

Je suis très heureuse de vous annoncer que notre bibliothèque a franchi le cap des 500 abonnés! Cette excellente nouvelle montre l'engouement des Mandevillois et Mandevilloises pour la lecture et le dynamisme de ce lieu culturel. En effet, en plus de répondre aux besoins des abonnés, la bibliothèque accueille maintenant, toutes les deux semaines, les enfants de l'école qui viennent choisir des livres à leurs goûts! Une belle façon de développer leur curiosité et de fortifier leur confiance en eux!

C'est toujours un plaisir pour moi de vous conseiller dans vos lec-

tures. Que vous aimiez les polars, les intrigues amoureuses, les drames, que vous ayez envie d'être à l'affût des nouveautés ou encore de découvrir les classiques, vous le savez, je lis le jour comme la nuit pour vous dénicher les perles rares! Continuons ensemble à contribuer au rayonnement culturel de Mandeville.



À bientôt,

Monique Bessette
Coordonnatrice

*« Dans le roman, on apprend à quel point vivre est émouvant. »
Gilles Archambault*

Le CAAP Lanaudière est là pour vous aider; Porter plainte, c'est positif!

Vous ou l'un de vos proches avez vécu une mauvaise expérience dans le réseau de la santé? Vous ne savez pas quoi faire pour exprimer votre insatisfaction? Communiquez avec nous.

Il n'est jamais facile de porter plainte. C'est pour cette raison que notre organisme, le CAAP-Lanaudière, assiste et accompagne les usagers à chaque palier du processus. Notre rôle n'est pas de traiter la plainte, mais plutôt de vous aider dans vos démarches.

Si vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-759-7700; sans frais au

1-800-882-5622 ou par courriel à l'adresse : caaplanaudiere@qc.aira.com.

Visitez également notre site internet au www.caaplanaudiere.com et notre site Facebook. Aussi, nous nous déplaçons pour offrir des séances d'information sur nos services et nos activités. Nos services sont gratuits et confidentiels.

Rappelons que le CAAP-Lanaudière est un organisme communautaire régional indépendant mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour assister les usagers qui désirent porter plainte.

Enfin le printemps?

Le soleil, le temps doux, les arbres qui bourgeonnent sont tous des indices que le printemps est à nos portes, cependant, avec ces facteurs en vient un autre qui malheureusement est beaucoup moins agréable... la fonte des neiges. Cette réaction entraîne malheureusement des embâcles et des inondations.

Depuis des années, nous composons avec ces éléments. Encore cette année nous n'y échapperons probablement pas, heureusement, des moyens existent pour réduire

les préjudices et des services du gouvernement vous aident à gérer ces moments de crise. Il existe à votre municipalité un plan des mesures d'urgence qui prévoit des interventions comme : un plan d'évacuation, de l'aide provenant des ressources de différentes natures et de différents partenaires (HQ, Bell, Croix-Rouge; Sécurité publique, entrepreneurs, etc.).

Toutefois, pour ce qui est des ressources financières lors de préjudices matériels le gouvernement

offre des compensations qui pourraient s'appliquer à votre situation. On vous invite donc à visiter les sites ci-dessous afin de vous informer des différents services offerts. Votre service des incendies de la MRC de D'Autray peut également répondre à vos questions, n'hésitez pas à communiquer avec eux.

Soyez prudents!

Votre conseil municipal

www.securitepublique.gouv.qc.ca

www.cehq.gouv.qc.ca/hydrometrie/apportsverticaux/index.htm. *(pour connaître les niveaux et débits des différents cours d'eau sur notre territoire)*

www.hydroquebec.com/pannes/index.html

www.mrcautray.com/mrc/fr/incendie/contactez-nous.html

Service des incendies MRC de D'Autray. 1-877-836-7007

Invitation à la population de la MRC de D'Autray

Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Nord de Lanaudière, le comité des usagers de l'établissement ainsi que la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services organisent cinq rencontres avec la population du territoire, de même qu'avec les partenaires du milieu, dans le but de les renseigner sur :

- Les soins et services offerts;
- Les enjeux vécus;
- Les mécanismes d'accès.

Mais surtout, ces rencontres ont pour but de recevoir

les commentaires et interrogations de la population dans une optique d'amélioration continue des soins et services offerts.

La troisième de cette série de rencontres se tiendra dans la MRC de D'Autray, le **26 mars à 19 h**, à l'Hôtel de ville de Berthierville, située au 588, rue de Montcalm, Berthierville (J0K 1A0).

Des rencontres sont aussi prévues à Sainte-Julienne, le 15 mai 2013 et Chertsey, le 29 mai 2013.

Nous vous attendons en grand nombre!

Les Pirates de Joliette sont en pleine période de recrutement!

Nous cherchons des **joueurs de football** et des **cheerleaders** dans chacune de nos catégories.



Catégories	Âges et années de naissance	Coût total de la saison
Moustique AA	8 à 11 ans (2002 à 2005)	150.00 \$
Peewee AA	12 à 13 ans (2000, 2001)	150.00 \$
Bantam AAA	14- 15 ans (1998, 1999)	430.00 \$
Midget AAA	16- 17 ans (1996, 1997)	430.00 \$
Cheerleaders	8 à 18 ans (1995 à 2005)	150.00 \$

Pour vous inscrire, vous pouvez vous présenter à notre local au 700, rue Visitation, St-Charles Borromée de 17 h à 20 h le 15 avril 2013.

La première pratique extérieure se tiendra le 3 juin 2012 à 18 h 30 au Stade municipal de Joliette (1500, boul. Base de Roc, Joliette, face à l'Amphithéâtre). Vous pouvez également dès maintenant, vous inscrire en ligne au www.piratesdejoliette.org



Il y aura une journée d'initiation gratuite pour les joueurs nés de 1999 à 2005 pour la MRC de D'Autray, le 27 avril 2013 de 10 h à midi à l'école Ste-Geneviève au 761 rue, St-Viateur, Berthierville.

Pour avoir de plus amples renseignements vous pouvez contacter l'association des Pirates de Joliette par Facebook, sur notre site internet, par courrier électronique au piratesdejoliette@hotmail.com, par téléphone à Patrick Bonin au (450) 750-7924 ou Jean-Louis Bastien (450)803-8196.

* Les coûts inscrits dans cette publicité incluent le transport lors des parties à l'extérieur et le prêt de l'équipement.

** Plusieurs municipalités offrent des remboursements à la présentation du reçu.

*** Pour les joueurs de la ville de Joliette, le coût est diminué de 50 \$.

Un proche s'est suicidé ?
Rencontre de groupe
26 mars à 19 h à Joliette
Information : 1-866-APPELLE

Des adultes à l'école!

Qu'ils soient en démarche d'alphabétisation, en réorientation de carrière, en quête de perfectionnement, ou en retour aux études suite à de mauvais choix ou à quelque folie de jeunesse, ils ont tous un point en commun : le courage! Concilier vie adulte et vie scolaire n'est pas de tout repos.



Et pour souligner les efforts des milliers d'adultes qui y arrivent ou qui, dans certains cas, tentent de le faire, il y a la Semaine québécoise des adultes en formation, dont la onzième édition se déroulera du 6 au 14 avril prochain.

Quelques faits (*extraits du bulletin Objectif persévérance et réussite du MELS, été 2010*)

- Au Québec, en 2006-2007, plus de 260 000 adultes fréquentaient un centre de formation professionnelle ou générale aux adultes et 30 000 autres étaient inscrits au collégial, dont la moitié au secteur technique.
- Une récente étude a permis de constater qu'au début d'une formation, l'adulte peut voir sa motivation chuter ou même disparaître, selon les attitudes qu'il développe à l'égard du domaine ou du milieu d'études choisi. Le même problème peut subvenir à la toute fin de sa formation, selon le sentiment qu'il a de sa propre compétence.
- Parmi les facteurs qui sont vus comme des obstacles pour plusieurs adultes en formation, les difficultés financières, la difficulté de concilier famille et études et le manque de temps arrivent en tête.
- Les encouragements venant des enseignants, des autres étudiants et des membres de la famille comptent pour beaucoup dans la motivation de l'adulte en formation.

Quelques conseils

- Consulter un conseiller d'orientation avant d'effectuer un retour aux études peut être très bénéfique. Ce professionnel du choix de carrière est là pour aider la personne désireuse d'entreprendre une démarche de scolarisation à mieux connaître ses forces, ses faiblesses et ses intérêts afin de faire le meilleur choix possible.
- Notre région est belle et, surtout, très grande. Le transport peut représenter un défi pour certains adultes qui désirent entreprendre une formation. Ils ont toutefois la possibilité d'utiliser le transport en commun offert par le CRT de Lanaudière (crtl.gouv.qc.ca). La Commission scolaire des Samares permet également aux élèves adultes d'utiliser le transport scolaire; ils doivent cependant payer pour ce service et répondre à certains critères. Informez-vous en composant le 450 758-3529.
- Boucler le budget pendant vos études peut représenter un casse-tête; informez-vous sur les possibilités qui s'offrent à vous en joignant l'Aide financière aux études Québec (afe.gouv.qc.ca) ou votre centre local d'emploi (emploi.quebec.net/cle). Sachez également que certaines institutions financières ont des produits financiers conçus spécialement pour les étudiants. L'endettement n'étant pas toujours une bonne solution, l'ACEF Lanaudière offre des ateliers sur la saine gestion du budget de même que diverses publications sur le sujet; vous pouvez y obtenir des trucs pour étirer les dollars, par exemple au supermarché.

Vous connaissez un adulte en démarche d'apprentissage? Encouragez-le, il en a besoin. Pour vous aider, utilisez la carte d'encouragement virtuelle, les certificats et les autres outils téléchargeables gratuitement, disponibles sur le site crevale.org/outils

Bonne semaine des adultes en formation!

Un Mandevillois honoré!

La municipalité de Mandeville reconnaît le rôle essentiel que jouent ses bénévoles. L'an dernier, la municipalité a soumis deux candidatures pour la remise de médaille du Jubilé : M. André Armstrong et M. Jacques Ricard. La candidature de M. André Armstrong a été retenue.

Le 10 février dernier, une Cérémonie de remise des Médailles du jubilé a eu lieu à la salle La Distinction à Joliette, organisée par le Sénateur Paul J.Massicotte. M. Armstrong s'est vu remettre la prestigieuse médaille qui vient souligner son engagement bénévole depuis plus de 20 ans dans les sentiers du Lac en Cœur et les sentiers de ski de fond. Trente personnes ont été sélectionnées dans tout Lanaudière pour leur action ou implication remarquable.

La municipalité de Mandeville tient à féliciter M. Armstrong pour son prestigieux prix et le remer-

cie de son implication au sein de sa communauté.



La médaille du jubilé a été créée pour commémorer les 60 ans de l'accession au trône de la reine Elizabeth II et a pour but de reconnaître l'excellence, le dévouement et les contributions exceptionnelles de 60 000 Canadiennes et Canadiens de tous les milieux.

Remplacez votre vieux frigo pour 75 \$ à 120 \$

Le programme de remplacement de réfrigérateurs pour les ménages à faible revenu est maintenant disponible dans Lanaudière.

Hydro-Québec est heureuse d'annoncer la poursuite de son programme en efficacité énergétique dont l'objectif est d'aider les ménages à faible revenu à réduire leur consommation d'énergie en remplaçant leur vieux réfrigérateur énergivore par un nouvel appareil. En effet, un vieil appareil peut consommer jusqu'à 4,8 fois plus qu'un réfrigérateur neuf homologué ENERGY STAR®.

En plus d'Éconologis, l'ACEF Lanaudière ajoute un service en efficacité énergétique à ces interventions en participant au déploiement de ce beau programme dans Lanaudière.

Les ménages à budget modeste peuvent faire remplacer leur frigo actuel, si celui-ci a été fabriqué avant 1996, qu'il est fonctionnel et qu'il respecte les autres conditions du programme, par un nouvel appareil à haut rendement énergétique ENERGY STAR®.

Pour se prévaloir du programme, les clients intéressés devront déboursier 75 \$, 95 \$ ou 120 \$, selon la taille de l'appareil choisi.

Pour bénéficier de ce programme ou pour connaître tous les détails, nous invitons les ménages concernés à téléphoner au 1 877 222-0809 ou à consulter le site Web www.hydroquebec.com/residentiel/remplacement-frigo/index.html.



Remplacement de frigo pour les ménages à faible revenu

Saviez-vous que... Votre vieux réfrigérateur pourrait consommer jusqu'à 4,8 fois plus d'énergie qu'un appareil neuf homologué ENERGY STAR® ?

Pour participer au programme, les ménages admissibles doivent payer, selon le volume du frigo remplacé, la somme de 75 \$, 95 \$ ou 120 \$.

VOLUME INTÉRIEUR	DIMENSIONS (H X L X P)	CONTRIBUTION DU MÉNAGE
14 pi ³	60 x 28 x 32 po	75 \$
16 pi ³	65 x 28 x 32 po	95 \$
18 pi ³	66 x 30 x 32 po	120 \$

* Les dimensions et le volume sont approximatifs.

Les appareils sont garantis et tout problème de fonctionnement doit être signalé au détaillant.

Pour participer au programme, composez sans frais le
1 877 222 0809.

Pour participer au programme, vous devez...

→ Être un ménage à faible revenu

Seuil d'admissibilité au programme – revenu maximal après impôts

Nombre d'occupants	Revenu maximal après impôts
1	19 307 \$
2	23 498 \$
3	29 260 \$
4	36 504 \$
5	41 567 \$
6	46 099 \$
7 et plus	50 631 \$

Vous pouvez trouver votre revenu maximal après impôts sur votre avis de cotisation fédéral le plus récent ou votre carnet de réclamation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale le plus récent.

→ Habiter une des régions couvertes par le programme

→ Être propriétaire du vieux frigo

Pour que vous soyez admissible au programme, votre vieux réfrigérateur doit :

- avoir été fabriqué avant 1996 ;
- être fonctionnel et branché ;
- avoir un volume intérieur d'entre 10 pi³ et 25 pi³ ;
- pouvoir être retiré du logement sans dommage ni contrainte ;
- être situé à l'adresse où est livré le nouveau réfrigérateur.

Certaines conditions peuvent s'appliquer.

→ Avoir en main, au moment de vous inscrire, les éléments suivants:

- votre facture d'électricité la plus récente ;
- une preuve du revenu du ménage, soit l'avis de cotisation fédéral le plus récent ou le carnet de réclamation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale le plus récent ;
- les dimensions de votre réfrigérateur actuel (hauteur, largeur, profondeur) ;
- le montant de la contribution requise selon le modèle choisi (argent comptant ou mandat poste seulement).

Assurez-vous également de connaître les dimensions de l'espace où ira votre nouveau réfrigérateur afin qu'il puisse être installé (hauteur, largeur, profondeur).

L'organisme communautaire réglera avec vous le contrat d'achat et vous donnera toute l'information concernant la livraison de votre nouveau frigo.

Collecte sélective: projet de règlement modifiant la compensation aux municipalités



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) a porté à l'attention de ses membres un projet de règlement publié récemment dans la Gazette officielle du Québec et qui risque d'avoir des répercussions importantes sur les montants touchés par les municipalités en matière de compensation pour la collecte sélective.

Il s'agit du projet de règlement modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles, publié le 9 janvier dernier.

Constatant la présence de matières non visées par le régime de compensation dans les bacs de recyclage, le gouvernement souhaite avec ce projet de règlement attribuer 50 % des frais associés à ces matières aux municipalités. Du coup, c'est un montant d'environ 10 millions de dollars par année qui serait retranché du montant global de la compensation que les entreprises ont à verser annuellement aux municipalités.

Considérant que les municipalités devaient être initialement compensées à 100 % dès 2013 pour les coûts de la collecte sélective, le projet de règlement déposé par le gouvernement du Québec constitue un net recul sur les engagements pris.

Prêtant une attention particulière à ce dossier depuis déjà plusieurs mois, la FQM évaluera les impacts et les actions futures à entreprendre.

Elle soumettra également des commentaires écrits au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs dans les semaines à venir. Dans le cadre de ces commentaires, la FQM rappellera que le régime actuel de compensation exclut déjà les coûts liés aux bacs de recyclage, aux initiatives d'information, de sensibilisation et d'éducation, en plus des frais de gestion qui sont assumés par les municipalités.

QUELQUES NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES...

Urgences incendies	9-1-1	La Mairie	450-835-2055
Sûreté du Québec	450-835-4768	Salle communautaire	450-835-2055
Bureau de poste Mandeville	450-835-1612	École primaire Youville	450-758-3694
CLSC D'Autray	450-835-4705	École secondaire Bermon	450-758-3640
Caisse populaire Desjardins	450-835-3421	Commission scolaire des Samares	450-758-3500
			1-877-889-5531